

MANE Le Couvent des Minimes

Séjour 2 jours/1 nuit du 1er novembre au 14 décembre 2025

Le séjour

Choisissez vos dates et construisez votre séjour sur mesure :

- Formule semaine/week-end
- Formule Dîner Bistrot et Dîner Bistrot/Bien être.

Une nuit en chambre supérieure Terrasse avec petit déjeuner et accès au SPA inclus, dîner au bistrot Pamparigouste avec boissons et selon la formule choisie un soin du corps ou du visage de 45 minutes.













Forfait Bistrot

- Une nuit en hébergement en chambre Supérieure Terrasse avec petit-déjeuner buffet
- L'accès Spa inclus.
- Un dîner Menu en 3 services "Entrée, Plat, Dessert"
 Menu fixe avec choix boissons incluses (eaux, coupe de champagne à l'apéritif, 2 verres de vin par personne et boissons chaudes de fin de repas)

Forfait Bistrot et Bien-être

- Forfait Bistrot
- + Un soin de 45 minutes (soin corps ou visage au choix)







Ce séjour bénéficie d'une subvention du CSE de 50%

Dates au choix entre le 1^{er} novembre et le 14 décembre 2025 (séjour 1 nuit)

	Prix/Personne En chambre double	Prix CSE * Subvention Déduite	Subvention CSE Airbus H (plafonnée à 1400 € /an)	Prix Sans Subvention CSE
Nuitée du lundi au jeudi	Adulte Forfait Bistrot	155 € *	142,63 €	297,63 €
	Adulte Forfait Bistrot et bien-être	199 € *	182,47 €	381,47 €
Nuitée du vendredi au dimanche	Adulte Forfait Bistrot	183 € *	167,03 €	350,03 €
	Adulte Forfait Bistrot et bien-être	226 € *	207,87 €	433,87 €

^{*}Prix CSE pour les clients n'ayant pas atteint le plafond annuel de subvention.

Le prix comprend :

- Le forfait Bistrot ou Bistrot et Bien-Être tel que choisi lors de la réservation,
- L'assurance multirisques AXA CSE de 4,80%.

Le prix ne comprend pas :

- Le transport
- Les options, dépenses personnelles, extras et prestations non mentionnées dans le prix comprend
- Le supplément single : 165€ en semaine / 215€ en WE (Pris en charge par le CSE 1 fois/an pour les célibataires et/ou parent isolé)
- L'assurance AXA 4,80% obligatoire pour les options réservées auprès du CSE ainsi que les autres typologies de chambre que celle prévue au contrat.
- · La taxe de séjour

Adresse de votre lieu de séjour





Chemin des Jeux de Maï 04300 Mane

Barème de frais (Frais d'annulation par personne, calculés sur le prix « Sans Subvention »)

Toute inscription est un engagement ferme, la totalité du séjour est due.

Les annulations se font obligatoirement par écrit au CSE

Les motifs d'annulation doivent être reconnus par l'assurance pour être pris en charge.

(contrat téléchargeable sur le site du CSE)